



MAGAZINE LEMAG36

Indre Le Mag #33

1 DOCUMENT Publié le 12 janvier 2026



LeMag36 #33

PDF - 79.91 Mo

## 2026, l'année Sand

En ce début d'année 2026, le Département de l'Indre réaffirme ses engagements avec ambition et détermination. Alors que nous nous apprêtons à voter le budget 2026, notre priorité reste inchangée : maintenir nos investissements pour soutenir les communes et les associations, conforter notre programme de travaux sur nos routes, moderniser les collèges et poursuivre nos actions en matière de solidarité. Ces choix reflètent notre volonté de préserver la qualité de vie des Indriens et de préparer l'avenir de notre territoire, tout en assumant nos responsabilités. Dans un contexte particulièrement difficile pour les Départements, la réalisation d'investissements supplémentaires mérite d'être soulignée.

Cette année sera également marquée par un hommage exceptionnel à l'une des figures les plus emblématiques de notre département : George Sand. En 2026, nous célébrons le 150e anniversaire de sa disparition. Pour rendre hommage à cette grande dame de la littérature progressiste et républicaine, de nombreux événements seront organisés tout au long de l'année, et l'assemblée départementale a tenu à mettre à disposition des associations de l'Indre une enveloppe de 50 000 euros, dans le cadre d'un appel à projets visant à soutenir des initiatives culturelles et événementielles en lien avec son héritage.

Vous avez été très nombreux à venir admirer le Rendez-vous féérique avec George Sand au Château Raoul, un spectacle gratuit proposé par le Département qui a attiré des milliers de spectateurs et d'enfants tous les soirs pendant les fêtes de fin d'année. Un spectacle magique qui a marqué le coup d'envoi des festivités liées à George Sand.

Ce numéro du magazine met aussi en lumière l'installation du nouveau Conseil départemental des collégiens (CODECOL). Vous découvrirez le portrait des nouveaux conseillers, et une BD pour expliquer de manière ludique le fonctionnement de cette instance et le rôle des jeunes élus. Ce dispositif, qui permet aux élèves de 5e de s'initier à la vie citoyenne et de porter des projets concrets, est une fierté pour notre département. Il illustre notre attachement à l'éducation, à la jeunesse et à la transmission des valeurs républicaines.

Enfin, comme chaque année nous restons mobilisés pour accompagner les projets qui font vivre notre territoire. Que ce soit à travers le soutien aux initiatives locales, la modernisation de nos infrastructures ou la promotion de notre patrimoine culturel, le Département de l'Indre poursuit ses actions en 2026 à l'écoute des habitants.

Avec l'ensemble des élus de l'assemblée départementale, je vous adresse nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

**Marc FLEURET**

Président du Département de l'Indre

